Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

PREMIER MINISTRE

Avis de vacance d'un emploi de directeur de projet (administration centrale)

NOR: PRMG1931564V

Un emploi de directeur de projet, chef de la mission « Transformation numérique de l'Etat », classé en groupe III, est créé auprès du directeur interministériel du numérique, pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Contexte et missions principales

Ce poste s'inscrit dans le contexte de création de la direction interministérielle du numérique et du déploiement de l'initiative TECH.GOUV, visant à transformer le service public en s'appuyant sur le potentiel des technologies et des services numériques.

La mission « Transformation numérique de l'Etat » a pour objet de soutenir, sur le volet numérique, les projets de réorganisation conduits dans les ministères et leurs opérateurs.

Le directeur de projet aura pour mission de constituer et piloter un pôle d'appui à la transformation des politiques publiques en exploitant les leviers numériques.

Il animera le pôle comme un cabinet de conseil en stratégie interne, spécialisé dans les usages et technologies numériques. Il développera une relation d'appui en s'appuyant sur les autres services de la DINUM et sur ses partenaires interministériels, et en particulier la délégation interministérielle à la transformation publique (DITP).

Après une phase de préfiguration, il définira et développera l'activité de cette mission en fonction des sollicitations effectives des ministères clients de l'offre.

Il recrutera, formera et dirigera les conseillers en transformation numérique.

Il accompagnera les ministères dans la construction et la mise à jour de leurs plans de transformation numérique.

Il les sensibilisera sur les meilleures pratiques en matière de transformation numérique, les conseillera sur leurs projets, et se fera le relais des préconisations, outils, ressources et capacités d'appui qu'ils pourront solliciter auprès des acteurs interministériels dans le domaine numérique.

Sur sollicitation de ces interlocuteurs ministériels, il conduira des missions d'audit et de conseil en transformation numérique. Il pourra s'appuyer à cet effet sur les autres départements de la DINUM ou les cabinets de conseil spécialisés retenus par la DINUM.

Il articulera son action avec celles des directions de systèmes d'information des ministères concernés.

Le titulaire du poste devra développer une bonne connaissance de l'ensemble des solutions proposées par la DINUM, et travaillera au quotidien avec les acteurs interministériels partenaires (DITP, DGAFP, DB, SIG, DILA, DAE, etc.) pour assurer la cohérence des actions et identifier les synergies dont le ministère partenaire pourra bénéficier dans le domaine numérique.

Compétences requises

Le candidat doit avoir une expérience de la transformation digitale des grandes organisations publiques et privées et disposer des compétences et aptitudes suivantes :

- capacité à conseiller des cadres dirigeants de l'Etat et de ses opérateurs ;
- compétences marketing et commerciales affirmées, permettant de conceptualiser et mettre en œuvre une offre de service et un modèle économique soutenable;
- intérêt prononcé pour les technologies et usages numériques ;
- capacité à comprendre le métier d'un service et détecter les enjeux de sa transformation par le numérique ;
- compétences pédagogiques, avec des facilités à comprendre un sujet complexe et le vulgariser pour un public de haut niveau (encadrement supérieur de l'Etat) non spécialiste du numérique;
- connaissance des actions de conduite du changement ;
- capacités de rédaction et de synthèse.

Conditions d'accès à l'emploi

Les candidats devront satisfaire aux conditions d'accès prévues par l'article 9 du décret nº 2008-382 modifié du 21 avril 2008 relatif aux emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet des administrations de l'Etat et de ses établissements.

Les candidatures, accompagnées d'un *curriculum vitæ*, d'une lettre de motivation et d'un état des services, doivent être adressées par courriel, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel*, à :

M. Nadi BOU HANNA, directeur (nadi.bou-hanna@modernisation.gouv.fr);

Copie à la DSAF : dsaf.titulairesAPlus@pm.gouv.fr.

Personne(s) à contacter:

M. Nadi BOU HANNA, DINUM (tél.: 01-71-21-13-01 – 01-71-21-11-33).